



**HAL**  
open science

## Découvertes du Néolithique final sur "la plate-forme aéro-industrielle de Haute-Picardie" à Méaulte (Somme) : présentation préliminaire

Frédéric Joseph, Marie-France Dietsch, Emmanuelle Martial

### ► To cite this version:

Frédéric Joseph, Marie-France Dietsch, Emmanuelle Martial. Découvertes du Néolithique final sur "la plate-forme aéro-industrielle de Haute-Picardie" à Méaulte (Somme) : présentation préliminaire. Internéo 6, Journée d'information sur le Néolithique du 18 novembre 2006, Internéo et SPF, pp.103-110, 2006. halshs-03881218

**HAL Id: halshs-03881218**

**<https://shs.hal.science/halshs-03881218>**

Submitted on 15 Dec 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **DECOUVERTES DU NEOLITHIQUE FINAL SUR «LA PLATE-FORME AERO-INDUSTRIELLE DE HAUTE-PICARDIE» A MEAULTE (SOMME), PRESENTATION PRELIMINAIRE**

Frédéric JOSEPH, Marie-France DIETSCH-SELLAMI et Emmanuelle MARTIAL

### **Préambule**

Cette présentation constitue un préliminaire des découvertes réalisées à Méaulte en 2005. Les études du mobilier n'étant pas achevées voir commencées, nous préférons rester prudent sur les éléments avancés.

### **Circonstance de l'intervention**

Le Syndicat Mixte d'Etude et de Réalisation de la plate-forme aéro-industrielle de Haute-Picardie, instance émanant du Conseil Général de la Somme et associant différentes collectivités territoriales (dont la Communauté de Communes de la Région d'Albert-Acheux-Bray s/Somme), a souhaité engager les travaux de construction d'une plate-forme aéronautique à vocation industrielle située sur les trois communes de Méaulte, Fricourt et Bray-sur-Somme (Somme). Le projet concerne, à ce stade, une surface totale proche de 200 ha, mais l'opération de fouille menée de mars à novembre 2005 a porté sur une première phase de 119 ha correspondant à la piste et à ses abords. Elle a permis la fouille de 14 sites principaux témoignant de l'importance de l'occupation humaine de ce secteur depuis le Néolithique jusqu'à l'époque Médiévale. Les vestiges néolithiques ont été repérés et fouillés dans trois secteurs distincts (fig. 1).

### **Contexte géographique et géologique**

Le secteur de l'intervention est situé à environ 35 km à l'est de l'agglomération d'Amiens. Le projet même occupe le rebord septentrional d'un interfluve étroit, culminant à 127 m d'altitude. Il forme une sorte de promontoire naturel qui sépare deux vallées, la vallée de la Somme au sud, et la vallée de l'Ancre au nord, à environ 4 km au sud-est de la ville d'Albert.

Partie intégrante du plateau picard, aux confins des régions naturelles du Santerre, du Vermandois et de l'Amiénois, ce lambeau de plateau présente un pendage régulier d'est en ouest dont la déclivité reste faible et progressive. L'altitude globale de l'emprise sondée est comprise entre 104 m à l'ouest, et 110 m à l'est. La surface du plateau est animée par de petits reliefs assez peu marqués, notamment des vallons secs ; leur engorgement par des épaisseurs variables de colluvions masque toutefois partiellement les dépressions ainsi créées. L'impression de platitude est donc trompeuse, les reliefs ont pu être suffisamment sensibles pour influencer sur les installations humaines.

L'interfluve domine de 70 à 80 m les deux vallées principales qui l'entourent par des versants relativement abrupts. Les rebords sont entaillés par de nombreux vallons secs dont les têtes peuvent remonter assez loin à l'intérieur du plateau.

Comme le plateau du Santerre un peu plus au sud, cette portion du plateau picard est armée par les épais niveaux de craie du Secondaire (niveaux du Turonien au Santonien) qui font plusieurs centaines de mètres d'épaisseur. Ils sont caractérisés par des alternances de couches crayeuses blanches ou crème, plus ou moins marneuses, avec de temps en temps des intercalations de lits de silex noir. En nul point du projet la craie n'est affleurante. Elle est recouverte et masquée par des épaisseurs conséquentes de limons des plateaux quaternaires d'origine éolienne. La Carte Géologique (feuille XXIV-8/Albert, BRGM) signale une épaisseur de limon de 5 à 10 m sur le sommet du plateau.

## **Présentation des sites**

Lors de l'opération de diagnostic réalisée en 2004, des vestiges attribués à la fin du Néolithique ont été mis en évidence principalement dans trois secteurs distincts. Ils correspondent pour le site 10 à deux petites fosses, un plan de bâtiment pour le site 13 et un autre bâtiment très différent pour le site 3.

### **Site 10**

Cette fouille réalisée sur l'emplacement de la mise en place d'une voirie a permis de confirmer l'occupation de la fin du néolithique repérée lors de l'évaluation (Figure 2). Les prescriptions de fouilles avaient été émises suite à la découverte de deux petites fosses contenant un mobilier proportionnellement abondant, constitué de fragments de céramique et de silex taillés. Lors de la réalisation des tranchées de sondages, ce même type de mobilier avait aussi été repéré dans une couche de colluvions. Le décapage de ce secteur a permis de trouver trois autres fosses contenant du mobilier détritique contemporain de celui issu des fosses découvertes lors du diagnostic. De plus, la couche contenant du mobilier archéologique a pu être circonscrite. Elle correspond au colmatage d'une dépression d'un petit vallon sec qui se développe sur le versant du plateau. Une fouille mécanisée a permis de traiter la totalité de la surface de cette couche présente soit plus de 200 mètres carrés. Le mobilier prélevé par mètre carré indique, par son état de fraîcheur identique à celui du mobilier issu des fosses, qu'il correspond à du mobilier détritique rejeté sur le sol par les néolithiques. La topographie de ce secteur a permis un léger colluvionnement qui a comblé la dépression et ainsi préservé ce mobilier.

### **Site 13**

Les prescriptions du service régional de l'Archéologie ont été motivées par la découverte lors du diagnostic de trous de poteau formant le plan d'un grand bâtiment. Les informations recueillies lors du diagnostic permettent d'envisager une datation de cet habitat à la fin du néolithique. La fouille a consisté à définir précisément le plan du bâtiment (Figure 3). Il mesure environ 5 mètres de large 19 mètres de long. Il est orienté pratiquement nord-sud et se compose de deux rangées de neuf trous de poteaux formant les deux parois latérales. Une rangée centrale composée d'au moins quatre poteaux plus importants définissent le maintien de la faitière. Au niveau du pignon nord, une tranchée de fondation relie les deux poteaux latéraux. Le poteau faitier est probablement renforcé par l'ajout de poteaux secondaires se répartissant latéralement au niveau de la tranchée.

Quelques autres poteaux ont été repérés à l'intérieur du bâtiment et correspondent vraisemblablement à la mise en place de cloisonnement ou de renfort. Un ensemble de sept à huit trous de poteau de taille inférieure à ceux du bâtiment semblent définir une extension de la construction principale, accolée au pignon sud.

Le décapage réalisé autour de cette construction, n'a révélé qu'une seule structure pouvant être associée à cette occupation. Situé à l'est du bâtiment à environ 6 mètres, cette fosse est recoupée par le même fossé gallo-romain qui impute le plan de la maison. En ce qui concerne la datation de cet édifice, le mobilier recueilli aussi bien dans les trous de poteau que dans la fosse permet de confirmer une attribution chronologique à la fin du néolithique.

### **Site 3**

Les occupations principales rencontrées sur ce site sont une succession d'établissements ruraux gaulois et gallo-romains. Toutefois, la fouille à 50 % lors du diagnostic d'un bâtiment a livré du mobilier en quantité non négligeable dont les caractéristiques sont très proches du mobilier néolithique livré par les sites 10 et 13 (industrie lithique et fragments de céramique). Composé de seize trous de poteau et orienté est/ouest, les dimensions de ce bâtiment sont

d'environ 13,5 mètres de Longueur sur 5,5 mètres de large (Figure 4). Cette construction de forme rectangulaire est composée de deux rangées de poteaux latéraux. En son centre, deux trous de poteau plus importants constituent l'axe faitier. Une abside est clairement identifiable à son extrémité ouest et beaucoup plus discutable à l'Est, dû peut-être à la présence d'un important impact d'obus de la guerre 14/18. Bien que le mobilier livré par les trous de poteau est moins important que pour le bâtiment du site 13, son homogénéité et ses caractéristiques tendent à une attribution au néolithique final.

### **Le mobilier en terre cuite.**

L'examen rapide des fragments de céramique issue des fouilles sur les vestiges néolithiques de Méaulte confirme l'attribution chronologique définie lors du diagnostic pour les sites 10 et 13. À première vue, il est possible de distinguer deux catégories de production l'une « fine » et l'autre « grossière ». Cette distinction est possible à partir des épaisseurs de parois, des traitements de surface et sur la taille des inclusions. Ces dernières sont principalement constituées de chamotte. Les remontages étant en cours, les formes des vases ne sont pas encore bien reconnues, mais outre les formes simples identifiées, des fragments de carène attestent la présence de vases segmentés. La présence de nombreuses languettes de préhension est attestée.

La présence de pesons et de fusaioles aussi bien sur le site 10 que sur le site 13, témoignent des activités de tissage.

L'étude de la céramique des sites de Méaulte va permettre de mieux reconnaître les formes des vases présents, non seulement pour comparer les sites 10 et 13 entre eux, mais aussi de replacer ces corpus régionalement, notamment par rapport au site du Gord de Bettencourt-Saint-Ouen (Martin, Martinez et Prost, 1996). D'un point de vue technologique, il sera alors possible de comparer les données des sites 10 et 13 avec les fragments de vases trouvés dans les trous de poteau du bâtiment du site 03.

### **Les macro-restes végétaux.**

Des prélèvements systématiques de sédiment ont été pratiqués au sein des soixante structures du Néolithique final fouillées sur les sites 13 (44 structures échantillonnées), 10 (4 structures) et 3 (12 structures) de Méaulte en vue d'une étude carpologique. Le volume total de sédiment prélevé et traité atteint 945 litres. À l'issue du tamisage effectué sur une colonne de deux tamis calibrés aux mailles de 2 mm et 0,5 mm d'ouverture, un test destiné à évaluer le potentiel carpologique des échantillons a consisté à trier intégralement tous les refus de tamis de 2 mm.

À ce stade du traitement du matériel, 18% des structures se sont révélées stériles en macrorestes végétaux. Toutes les autres en ont livré, sous forme carbonisée. Le nombre total de restes déjà recueillis s'élève à 314. Il s'agit essentiellement de grains de céréales et de restes de fruits sauvages dont la présence dans les structures peut être attribuée à une activité de cueillette. Dix taxons ont été identifiés dont cinq céréales – les blés vêtus, amidonnier (*Triticum dicoccum*) et engrain (*Triticum monococcum*), le blé tendre au sens large ou froment (*Triticum aestivum* l.s.) et les deux variétés d'orge, à grains vêtus (*Hordeum vulgare*) et à grains nus (*Hordeum vulgare* var. *nudum*) -, trois fruitiers, le noisetier (*Corylus avellana*), le pommier sauvage (*Malus sylvestris*) et une ronce (*Rubus* sp.), et des herbacées sauvages appartenant aux familles des légumineuses (Fabaceae) et des graminées (Poaceae). Le matériel archéobotanique recueilli à Méaulte se caractérise par son remarquable état de conservation.

La poursuite de l'étude permettra notamment :

- de caractériser les pratiques agricoles en vigueur à Méaulte au Néolithique final, en s'appuyant sur les fréquences des différentes céréales ; on cherchera à savoir si la préférence accordée aux céréales à grains vêtus par les paysans installés plus au nord (Houplin-Ancoisne, Carvin) (Dietsch-Sellami, 2004) se vérifie à Méaulte ;
- de discuter de la répartition spatiale des restes botaniques au sein du bâtiment du site 13 afin de mettre en évidence d'éventuelles zones de stockage, de traitement ou de rejet des denrées végétales.

## **Conclusion**

L'opération réalisée en 2005 à Méaulte sur la plate-forme aéro-industrielle de Haute-Picardie a permis de mettre en évidence des vestiges du Néolithique final en contexte de plateau qui pour l'archéologie préventive régionale est un fait suffisamment rare pour être signalé. Ces sites apporteront une fois les études terminées, des données importantes sur la connaissance des néolithiques du troisième millénaire. Six datations au radiocarbone 14 sont en cours (2 pour chaque site). Elles sont réalisées soit sur des macro-restes végétaux (site 13), soit sur des charbons de bois (site 3 et 10). De plus, la situation géographique de Méaulte permettra ou non d'émettre des hypothèses sur les sphères d'influence du groupe du « Gord » ou du Groupe de « Deûle-Escaut ».

## **BIBLIOGRAPHIE**

DIETSCH-SELLAMI M.F., (2004) - L'alternance céréales à grains vêtus, céréales à grains nus au Néolithique : nouvelles données, premières hypothèses. *Internéo 5 – 2004*, p.125-135.

MARTIN J.-M., MARTINEZ R., PROST D. (1996) – Le site chalcolitique de Bettencourt-Saint-Ouen (Somme). Autoroute A 16, DFS de sauvetage urgent, SRA de Picardie, Amiens, 2 volumes, 1996.

Frédéric JOSEPH  
Emmanuelle MARTIAL  
INRAP Nord-Picardie et UMR 7041 Protohistoire Européenne  
MAE, Nanterre

Marie-France DIETSCH-SELLAMI  
INRAP Nord-Picardie  
CRAVO et UMR 6566  
Civilisations Atlantiques et Archéosciences  
Rennes

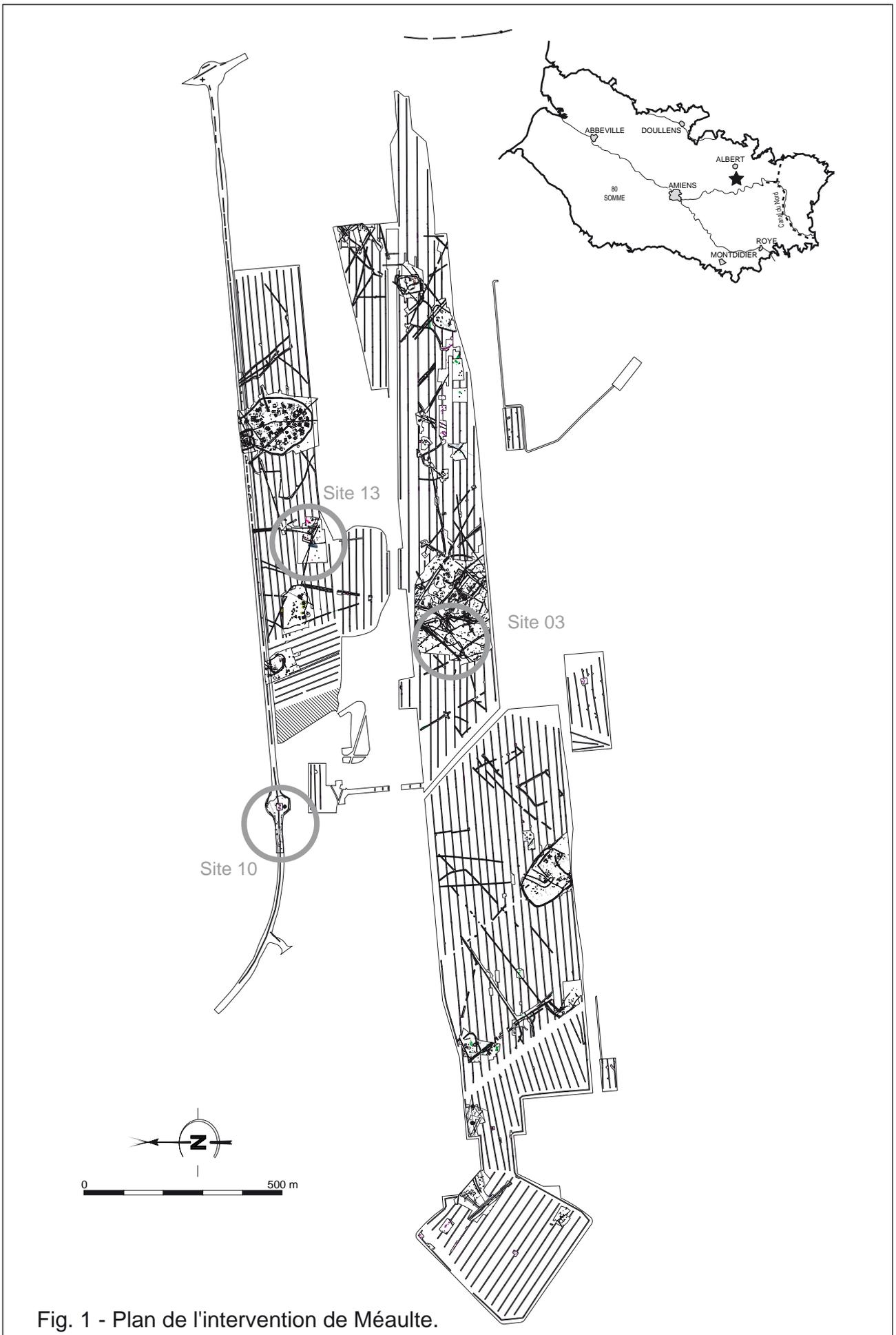


Fig. 1 - Plan de l'intervention de Méaulte.

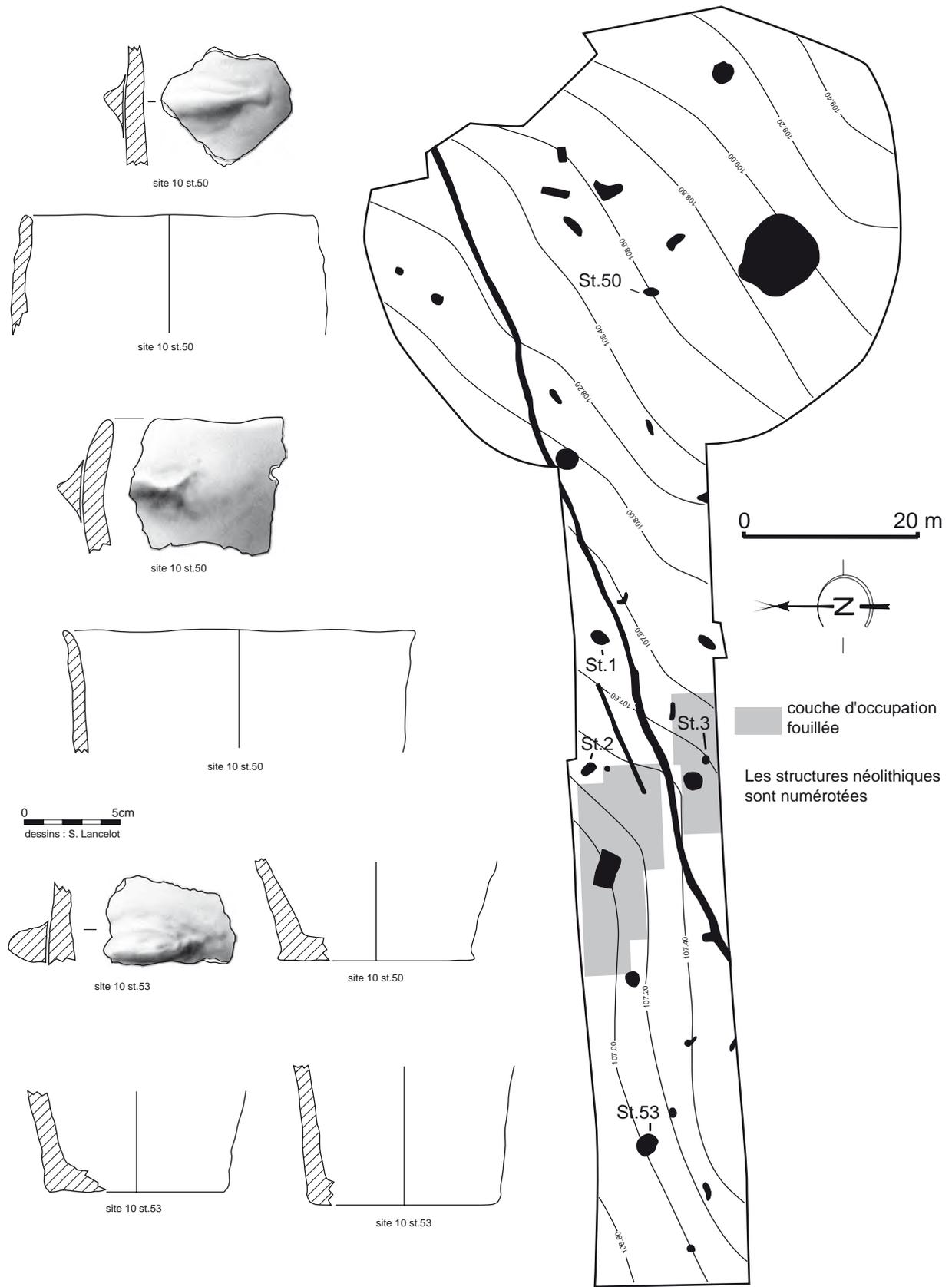
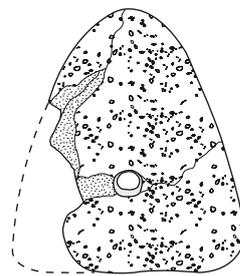
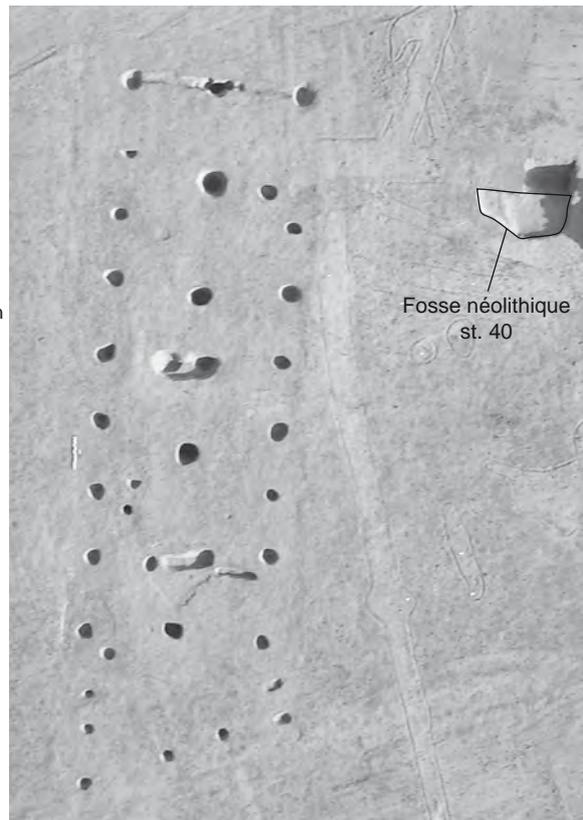
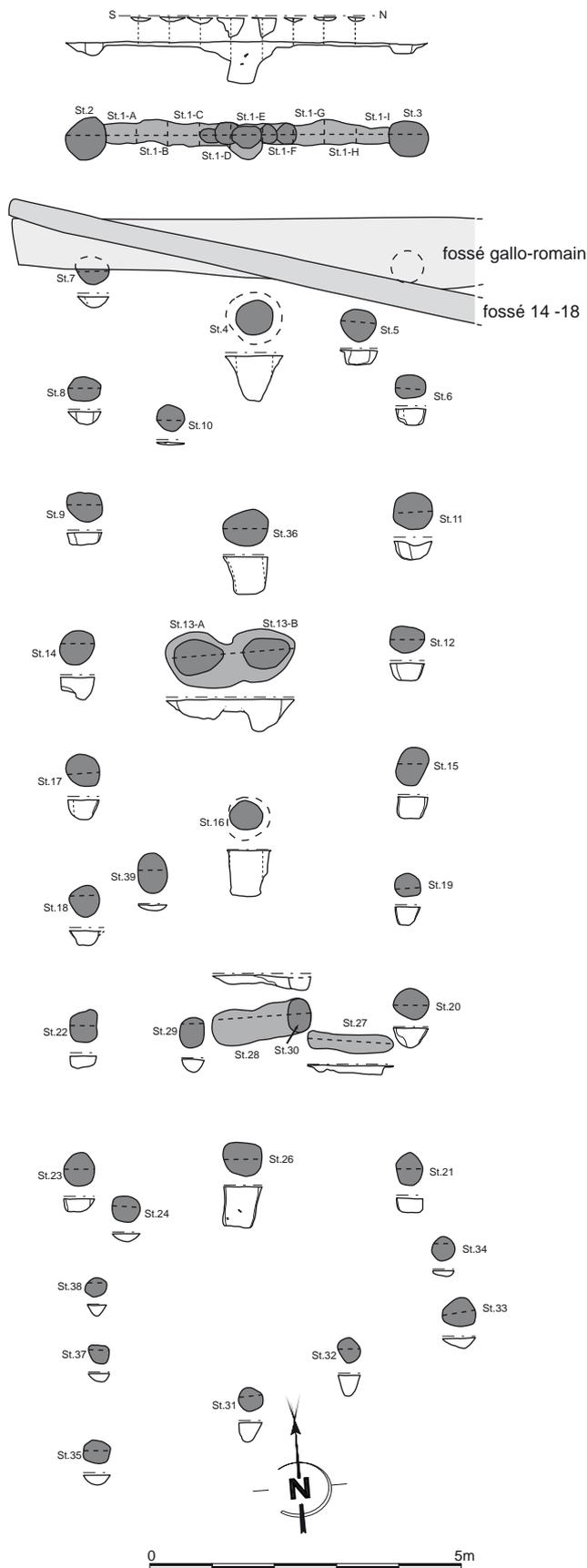
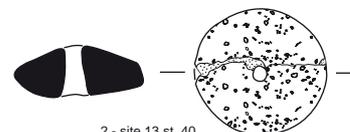


Fig. 2 - Plan du site 10 et mobilier céramique provenant des fosses.



1 - site 13 st. 16



2 - site 13 st. 40

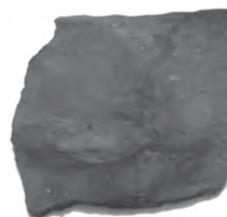
0 5cm  
dessins : S. Lancelot  
photo. F. Joseph



4 - site 13 st. 40



3 - site 13 st. 40



5 - site 13 st. 40

Fig. 3 - Plan et photographie aérienne du bâtiment du site 13 (cliché T. Sagory) et mobiliers (1 peson ; 2 fusairole ; 3, 4 et 5 fragments de vases).

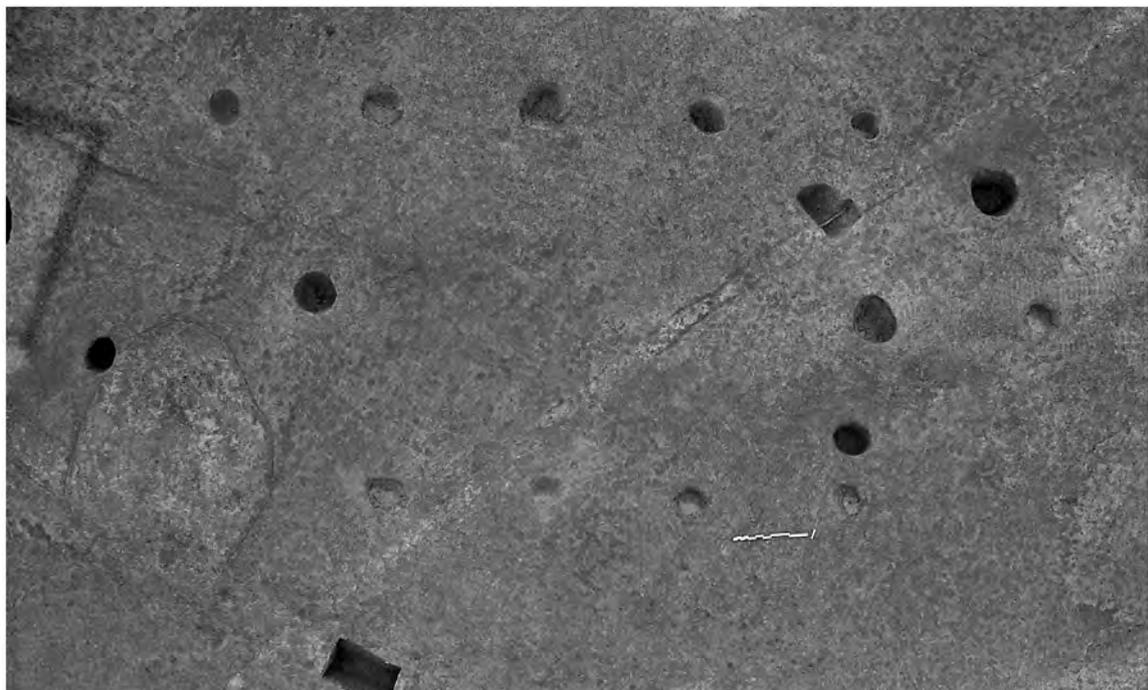
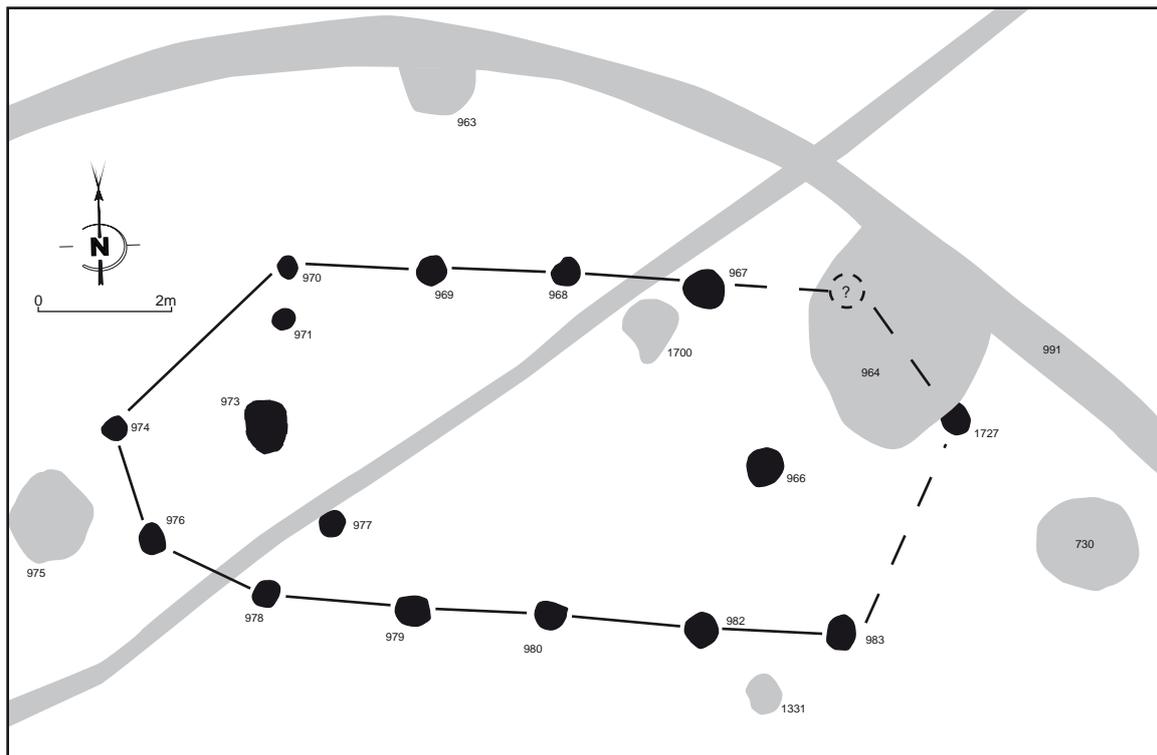


Fig. 4 - Plan et photographie aérienne du bâtiment du site 3 (cliché T. Sagory).